

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

**TERRITOIRE
APPRENANT**

PAYS DE VANNES



ASSOCIATION PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Présentation de l'association	2
Rapport moral 2019	4
Rapport d'activité 2019	8
# Le Printemps de l'Entreprise	8
# La Fête des apprentissages	13
# Communication événementielle	26
# Coups de projecteur sur quelques actions	26
Vie associative	29
# Les réunions du conseil d'administration du bureau de l'association et des commissions de travail	29
# Les adhérents de l'association	29
# La commission Label Territoire Apprenant	30
# Développement du projet associatif	33
Conclusion et perspectives	34
# L'ambition de l'association	34
# Les domaines d'actions de l'association	34
# Les projets de l'association	34
Rapport du trésorier et états financiers	35
# Rapport du trésorier	35
# Bilan 2019	36
# Compte de résultat	40

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association est née en juin 2018, à l'initiative du club entreprises du pays de Vannes, et du souhait des acteurs de la semaine " Printemps de l'entreprise" (Établissements, enseignants et entreprises) de prolonger cette semaine (âgée de 15 ans) par des actions tout au long de l'année en y associant tous les acteurs du Pays de Vannes dans l'objectif de créer un territoire apprenant

Les acteurs attendus du pays de Vannes :

- Les entreprises (petites, moyennes, grandes, ESS, artisans, réseaux d'entreprise...) et les associations
- Le système éducatif (public et privé, secondaire et supérieur)
- Le réseau bibliothèques- médiathèques
- Les entités publiques (communes, EPCI, groupements, département, Etat territorial, - Organismes de Logements Sociaux, Établissements Publics de Santé...)
- La région Bretagne (en relation avec le PRIC : Programme Régional d'Investissement dans les Compétences)

Ce territoire apprenant est un territoire où chacun peut et doit avoir accès tout au long de sa vie à un apprentissage de qualité pour développer ses compétences actuelles et futures.

Ce territoire apprenant s'adresse aux 227 000 citoyens composant les 57 communes des 3 intercommunalités Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Arc Bretagne Sud et Questembert Communauté.



Les buts attendus pour les citoyens de ce futur territoire apprenant sont multiples :

- Le développement personnel et professionnel,
- L'inclusion sociale,
- L'autonomie,
- La participation active dans la société.

LES VALEURS

1. L'OUVERTURE

L'ouverture suppose d'observer, d'écouter, d'explorer, d'accepter la différence et de respecter. Elle permet de s'adapter aux évolutions rapides de notre monde, de coopérer, d'interagir et ainsi de découvrir, de connaître d'autres orientations, convictions, valeurs, pratiques.

2. LA COOPÉRATION

La coopération suppose le partage (de l'information, de ses connaissances, de son expérience, de ses compétences), la responsabilité (de la décision, de ses actes) et le respect (des idées et valeurs de l'autre). Elle permet de coopérer (pour améliorer la performance collective, l'innovation, et la créativité), de valoriser et de donner du sens à la citoyenneté.

3. LA CONFIANCE

La confiance suppose la sincérité, la crédibilité, la fiabilité et l'ouverture aux autres. Elle permet de bâtir une relation durable et de créer les relations sociales.

4. L'INCLUSIVITÉ

L'entraide et l'inclusion vont de pair. Apprendre dans un apprentissage inclusif suppose de s'adapter à chaque particularité, coopérer et collaborer. L'inclusion permet de réunir les conditions permettant à chacun-e d'apporter le meilleur de soi, de nouer des relations en valorisant la diversité et de favoriser la mixité.

Toutes ces valeurs constituent des leviers vers la citoyenneté numérique.

RAPPORT MORAL

« Il nous faut accomplir bien davantage pour progresser vers la réalisation de l'objectif de développement durable n°4, à savoir assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. »

— António Guterres, Secrétaire général de l'ONU

Nous nous étions donné plusieurs objectifs pour l'année dont les principaux sont :

- de structurer le fonctionnement de l'association (location d'un bureau, embauche d'un directeur à temps plein)
- d'assurer le fonctionnement et le développement de l'association en lui assurant les financements nécessaires
- de poser les axes stratégiques de l'association pour fédérer davantage de membres
- d'assurer la continuité de l'événement Printemps de l'Entreprise en mode associatif
- d'améliorer notre communication externe afin de nous rendre plus visibles du grand public et des institutionnels

Fondée sur les bases d'un événement local reconnu et attendu sur le pays de Vannes autour de la relation jeunes et entreprises, l'association Printemps de l'Entreprise a travaillé avec les acteurs qui la composent à une ambition plus large, partagée par tous, qui s'oriente résolument vers un projet éducatif de territoire fédérant les acteurs d'un territoire (pays de Vannes) autour d'une même vision : développer un territoire apprenant centré sur les apprentissages tout au long de la vie et au développement des compétences.

Nous avons fait de la définition proposée par l'UNESCO notre vision : Une « ville (resp. territoire) apprenante » est une ville (resp. territoire) qui mobilise toutes ses forces vives pour assurer à ses citoyens un apprentissage de qualité tout au long de la vie, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur, sans oublier l'éducation informelle.

C'est un territoire de tous les apprentissages.

Parler de territoire apprenant c'est parler des apprentissages (initial, continu, tout au long de la vie), c'est parler de compétences acquises ou à acquérir, c'est assurer les interfaces entre plusieurs familles d'acteurs :

- Les entreprises
- Les entités de formation
- Les associations
- Les territoires
- Les citoyens

Mais aussi entre les acteurs de chaque famille : les entreprises entre elles, les territoires entre eux, les entités de formation entre elles...

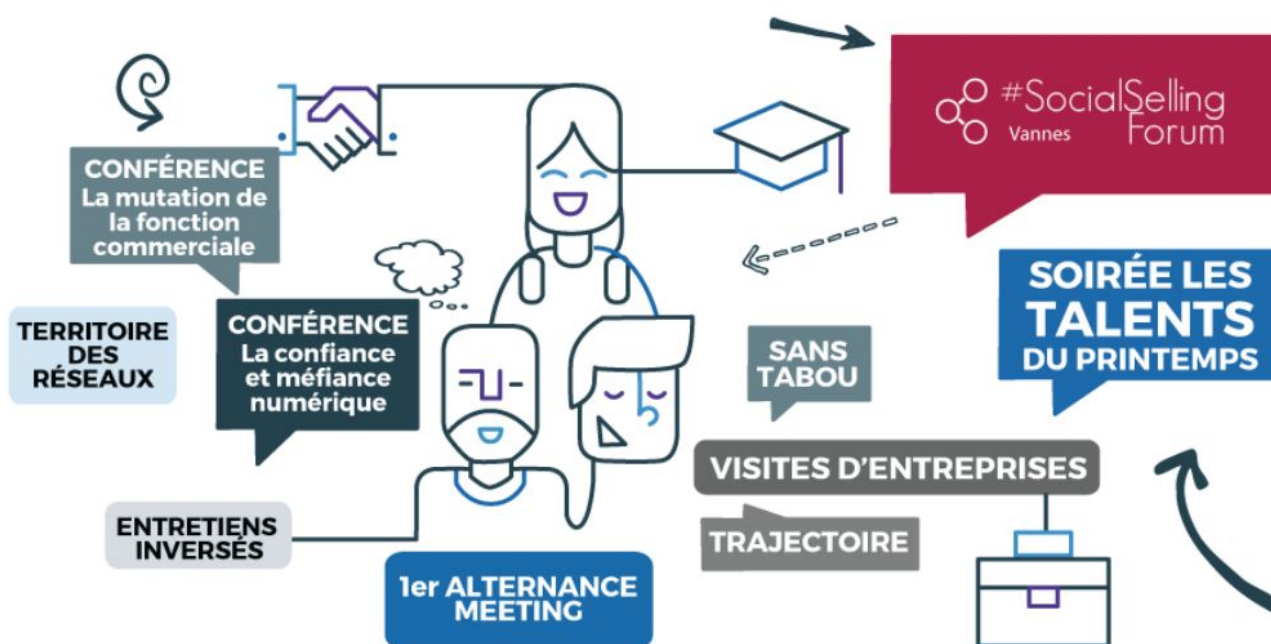
Le schéma ci-après illustre le caractère nécessairement pluri-acteurs d'une démarche « territoire apprenant »

4 familles d'acteurs en coopération au service des apprentissages tout au long de la vie et du développement des compétences actuelles et futures.



LE PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE

Le premier engagement de l'association a été d'assurer l'organisation du Printemps de l'Entreprise du 18 au 22 mars 2019, première édition en mode collaboratif, après 15 années passées sous l'égide du CLub Entreprises du Pays de Vannes.



Édition 2019 synonyme de continuité avec l'organisation des rencontres avec les professionnels et les visites d'entreprises mais aussi synonyme de nouveautés fortes :

- Alternance Meeting organisé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
- #socialsellingforum
- des conférences thématiques
- et le retour d'un événement festif, unique et important pour les entreprises, le système éducatif ; la soirée des talents

LA FÊTE DES APPRENTISSAGES

Très rapidement, l'association a souhaité porter cette vision au grand public en le déclinant sous forme d'événement, au même titre que le printemps de l'entreprise.

L'idée d'une **Fête des apprentissages** a germé à l'initiative d'une commission de travail et sur les bases d'un événement existant dans une ville labellisée ville apprenante par l'UNESCO, Cork, le Long Life Learning Festival.

Unique en France, l'association a pour ambition de rendre cet événement aussi incontournable que le Printemps de l'Entreprise sur le territoire.

La Fête des apprentissages a pour objectif de révéler et de célébrer les situations multiples d'apprentissages tout au long de la vie avec l'ensemble du territoire, les citoyen·enne·s, les entreprises, les établissements d'enseignement, et les entités publiques.

Le thème 2019 était l'éducation à la citoyenneté numérique.

Pourquoi l'association a souhaité porter ce nouvel événement :

parce qu'on apprend de multiples façons tout au long de la vie

parce que Le développement de l'envie d'apprendre est la base de tout apprentissage

parce que la citoyenneté numérique repose sur la responsabilité et la compétence numérique

La Fête des apprentissages est :

- La fête des citoyen·enne·s apprenant·e·s
- La fête des entreprises apprenantes
- La fête des voisinages et des coopérations
- La fête de l'ouverture et de la citoyenneté

Ce moment est dédié à tous les apprentissages, à tous les citoyen·enne·s sur le Pays de Vannes

Son but est de :

- Apprendre, désapprendre, réapprendre tout au long de la vie et se former aux
- compétences pour demain
- Créer du lien et du réseau
- Créer de la confiance de proximité

L'organisation de cette première édition, les thématiques abordées ont été l'occasion pour l'association de poser pour les 3 années à venir ses axes stratégiques.

La soirée de lancement de l'édition 2019 a été l'occasion d'évoquer un sujet qui a interpellé l'association : la responsabilité éducative des entreprises.

Cette soirée a permis de lancer officiellement un nouveau projet, une nouvelle commission de travail au sein de l'association :

LE LABEL TERRITOIRE APPRENANT

L'environnement dans lequel nous évoluons est en perpétuel mutation. 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore. L'IA ou la robotique vont non seulement transformer en profondeur nos métiers mais en créer de nouveaux.

Les entreprises, les acteurs publics locaux, le système éducatif et les associations sont dans l'obligation d'opérer des changements dans leur manière de fonctionner afin de s'y adapter et d'accompagner leurs collaborateur·trice·s, agents, enseignant·e·s dans ces changements.

Le quotidien du chef d'entreprise, du chef de service, du proviseur, du directeur d'établissement ou du président d'association lui laisse t il le temps de se poser, de réfléchir à cet enjeu ?

Le Label Territoire Apprenant permettra de révéler, de valoriser les actions existantes de développement permanent des compétences, et de mettre les organisations dans une démarche de progrès.

En adhérant au Label Territoire Apprenant, quelle que soit l'organisation (entreprises, établissements d'enseignement, collectivités territoriales, associations) et son niveau d'investissement, de réflexion sur cet enjeu, on adhère à une communauté de partage de bonnes pratiques, créatrice de liens territoriaux et multi-acteurs et on entre dans une démarche de progrès.

Le label est accessible à tous les acteurs du territoire, du moment qu'une démarche de progrès est initiée.

Le développement des compétences est un enjeu de productivité, de marque employeur, de fidélisation et de recherche des futurs talents nécessaires à la pérennité de nos organisations.

L'adhésion d'une organisation passe par une phase de démarche d'amélioration continue qui permet de détecter les axes de progrès possible, réaliste pour chacun. Des rencontres régulières permettent de connaître les autres membres et d'échanger sur les pratiques, progrès de chacun.

L'innovation et le développement de nos organisations passent par les compétences des personnes qui les composent. Travailler sur ces compétences devient donc un enjeu fondamental .

LES ACTIONS ENVISAGÉES

1 - Le développement de nouvelles commissions de travail (EMI...)

2 - La création d'un site internet valorisant les domaines d'actions, les projets portés par l'association sur le territoire

3 - la création d'un hub territorial facilitant la mise en relation sur le territoire et servant de système d'information aux projets de l'association

4 - la développement d'un baromètre territoire apprenant

Ces actions demandent des ressources financières et des partenariats.

Mais au-delà de ce projet fondateur, il paraît important de souligner quelques points clés qui ont marqué l'année 2019 :

- la mise en place en octobre de la commission « Label Territoire Apprenant », groupe de travail au lancement du projet ;
-
- l'arrivée et l'implication de plusieurs membres et bénévoles aux compétences diverses qui nous ont permis et vont nous permettre d'avancer ;
-
- la continuité d'organisation du Printemps de l'Entreprise et la mise en place d'un nouvel événement La Fête des Apprentissages
-
- le soutien financier de la Région, des collectivités locales et des entreprises du territoire en tant que sponsors de nos événements.

Jean-Michel Marcé
Président

LE PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE

Comme l'indique le rapport moral, l'édition 2019 s'est déroulée du 18 au 22 mars 2019.

En voici la programmation :

TRAJECTOIRE ET SANS TABOU

57 rencontres demandées
dont 24 trajectoires et 33 Sans Tabou
7 annulations par manque de professionnels disponibles
3 annulations par les établissements
1 annulation par le professionnel
Soit 46 rencontres organisées

Succès de l'opération comme chaque année, retour positif sur les animateurs (notamment Hervé Le Berre).
Quelques annulations liées à la difficulté de fédérer les professionnels sur une semaine déjà très chargée.
Un retour positif de la trajectoire (parcours de vie du pro) cette année.
Les demandes des établissements sur les thèmes ont été globalement respectées.
Les rencontres en 2019 ont été organisées sur 3 semaines, cela a permis à certains professionnels de faire plusieurs rencontres.



VISITES D'ENTREPRISES

42 visites d'entreprises demandées
20 annulations par manque d'entreprises
1 annulation par un établissement
Soit 21 visites d'entreprises organisées

Seulement la moitié des demandes ont pu être organisées.
Grosse difficulté à trouver les entreprises, plusieurs raisons :

- la taille des groupes (recevoir 20 étudiants est un chiffre trop élevé pour beaucoup d'entreprises)
- sur beaucoup de créneaux, les entreprises étaient partantes sur le principe mais pas sur les dates.
Difficulté pour les établissements de bouger les créneaux.
- Sur sollicitation des entreprises sur la période

Volonté affichée d'organiser tout au long de l'année les visites, en direct établissements - entreprises.
L'idée a été évoquée de développer une plateforme en ligne de mise en relation où les entreprises proposent leur possibilité de visite et sur les périodes possibles, les enseignants prennent contact avec les professionnels, chaque mise en relation est trackée par la plateforme afin que les entreprises ne soient pas sollicitées (une fois atteint leur quota, les contacts ne sont plus accessibles).
Un filtre de recherche serait mis à disposition par secteur d'activité, thèmes pouvant être abordés lors de la visite.



#SOCIALSELLINGFORUM

Nouveauté 2019

135 personnes inscrites.

120 personnes présentes au plus fort de la journée

15 ateliers - 4 keynotes - 2 panels

Beau succès pour cette première édition, des intervenants de qualité et un public satisfait du contenu et de l'ambiance générale.

Il manquait tout de même des professionnels et des étudiants.

Il est apparu un manque de visibilité sur le contenu du forum, et le livrable de la journée pour les établissements et enseignants pour pouvoir fédérer davantage.

Il faudra en 2020 communiquer bien en amont sur le sujet et être clair vis-à-vis de nos publics.



LA SOIRÉE DES TALENTS

400 personnes présentes dans l'amphi.

Diffusion live sur YouTube.

100% d'étudiants et de lycéens sur scène.

Un retour attendu après une année d'absence.

Maxime Hugé évoque la lourdeur de l'organisation et propose en 2020 de créer une commission dédiée de 4 personnes minimum qui travaillera en projet tutoré avec 5 étudiants maximum.

Le fait de ne pas réaliser de concours a été positif.

Il est proposé de revoir l'horaire : 20h au lieu de 19h

En 2020, il faudra créer davantage de lien avec l'IUT de Vannes et l'organisation du Art Show.

CONFÉRENCE CONFIANCE ET MÉFIANCE NUMÉRIQUE

130 personnes présentes dans l'amphi de l'IUT, dont la moitié d'étudiants lycéens.



8 invités aux tables rondes et 4 animateurs.

Captation vidéo de la conférence visible sur YouTube.

Un thème ouvrant à la commission Printemps toute l'année des axes de travail : l'hygiène numérique, lutter contre les idées reçues, un observatoire, Interaktik

La conférence a manqué de public (professionnels comme étudiants / lycéens), en cause une sur sollicitation des professionnels, un manque de clarté sur le livrable pour les enseignants et les établissements, une information de la conférence trop tardive.

Les retours suivants ont été évoqués :

- manque d'interactivité avec le public
- un diffusion live aurait permis d'organiser dans d'autres établissements des espaces de visionnage (interactivité possible à distance avec Klaxoon).
- trop d'intervenants
- temps de questions / réponses pas assez longs
- animation avec le nuage de mots clés n'a pas été suffisamment exploité par les animateurs et intervenants.



1ER ALTERNANCE MEETING

Organisé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération => acteur de l'association

15 entreprises présentes

200 jeunes ont répondu présents

Une vision pays de Vannes => organisé à Grand-Champ

Christian Le Fresne a évoqué une faible transformation pour le Crédit Agricole à cette occasion, mais reste très positif sur l'évènement ; moment de rencontre avec les étudiants.

Le Crédit Agricole recrute entre 50 et 55 alternants tous les ans.

Réflexion du CA de ne plus organiser son job dating début mars et de s'appuyer sur l'alternance meeting du coup.

Il a été évoqué la réforme de l'alternance qui est un levier très positif pour l'événement sur les années à venir.

Michel Adam évoque la date ; quelle est la bonne date ? plus tôt dans le mois de Mars serait un plus.



LES ENTRETIENS INVERSÉS

Organisé par le CJD de Vannes

15 professionnels présents

90 étudiants / lycéens

Attention

Mieux communiquer en amont auprès des jeunes sur le concept, nombreux d'entre eux n'avaient pas compris le principe

Les enseignants, comme les étudiants n'avaient pas compris le concept.

Un accompagnement et une réunion d'explication en amont de l'événement s'impose en 2020.



CONFÉRENCE SUR LA MUTATION DE LA FONCTION COMMERCIALE

Organisé par DCF Golfe du Morbihan

80 inscriptions, 50 personnes présentes

Trop peu d'étudiants / lycéens

Une thématique forte vu les postes à pourvoir dans le domaine, un contenu pertinent et des intervenants de qualité (le Crédit Agricole, Blandine Guegan et les témoignages)

Captation vidéo bientôt en ligne

Il est clair que la conférence a subi le fait que c'était le dernier événement de la semaine, placé un jeudi soir, cela n'a pas permis peut-être de fédérer les étudiants, la sur sollicitation des professionnels sur la semaine a fait qu'ils n'ont pas répondu présents.

Nous n'avons pas su vendre le livrable de la conférence (mieux marketer le titre en 2020) et intéresser nos publics.

La fonction commerciale n'intéresse pas et est méconnue.

Au cours de la soirée est apparue des thèmes possibles à traiter à l'avenir : c'est quoi un bon vendeur ?

DCF est partant pour renouveler l'expérience.



LA FÊTE DES APPRENTISSAGES

Le rapport moral évoque la genèse, l'ambition et les objectifs de la Fête des apprentissages.

Cette première édition s'est déroulée du 1er au 11 octobre 2019.

En voici la programmation :



Journée collectivités & entreprises apprenantes

CONFÉRENCE / DÉBAT

Date : le mardi 1er octobre 2019

Lieu : Amphithéâtre du Crédit Agricole - Avenue de Keranguen - Vannes

Horaires : de 18h30 à 20h15

Et si l'éducation n'était pas seulement une affaire de famille et d'école ? L'entreprise et les acteurs publics locaux ont aussi leur place dans l'éducation et la formation.

D'après le baromètre Jeunesse et Confiance 2018, seul un chef d'entreprise sur cinq considère que le système éducatif est adapté aux réalités du monde du travail. Du côté des jeunes, seuls 29% estiment que les entreprises leur font suffisamment confiance. Cette distance entre les jeunes et l'entreprise cause de nombreux problèmes tels qu'une mauvaise orientation, un taux de chômage élevé, un — mauvais — discernement des talents et des compétences ou encore l'insatisfaction que certains peuvent ressentir dans leurs premiers emplois. En parallèle, le manque de talents disponibles s'impose comme le cinquième sujet de préoccupation majeure pour les dirigeants d'entreprise.

Ces chiffres sont peut-être à relativiser sur le Pays de Vannes, depuis maintenant 15 ans des actions sont menées sur le territoire pour favoriser la relation entreprises, enseignants, étudiants. Le Printemps de l'Entreprise en est un exemple précis. Mais il reste du chemin à parcourir.

Les entreprises sont attendues dans le domaine éducatif.

Bien sûr ! Il existe beaucoup d'initiatives portées par des entreprises de toute taille et de tout secteur. Mais ces actions ne sont pas coordonnées, elles ne s'inscrivent pas dans une vision stratégique de long terme. L'articulation entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation n'est pas pensée. Il n'est pas pensé du côté de l'éducation où l'entreprise est perçue au mieux comme un vague partenaire, au pire comme un ennemi mais il ne l'est pas non plus du côté de l'entreprise qui n'a pas de vision stratégique à ce sujet.

L'objectif est de fédérer les entreprises (publiques et privées) et les établissements d'enseignement afin de structurer une démarche sur le territoire du Pays de Vannes en développant un outil : le label entreprises apprenantes.

TEMPS 1 :

Déjeuner de travail - brainstorming sur le label Entreprises Apprenantes

Horaires : 12h - 14h

Lieu : Pépinière d'entreprises Le Prisme - Place Albert Einstein - Vannes - Salles de réunion Guépard et Sinagot

Public : Cadres, chefs d'entreprises, élus, représentants d'établissement d'enseignement, chambres consulaires et des collectivités du Territoire

Objectifs :

Quelle vision avons-nous du Label Entreprises Apprenantes ? Qu'attendons-nous de ce label ?
Élaboration du groupe de travail Label Entreprises Apprenantes

TEMPS 2 :

Conférence - Table ronde sur la responsabilité éducative des entreprises

Horaires : 18h30 - 20h15

Lieu : Amphithéâtre du Crédit Agricole du Morbihan - Avenue de Keranguen - Vannes

Public : Les entreprises, les établissements d'enseignement, les entités publiques, les chambres consulaires et les collectivités du Territoire

Objectifs : Promotion de la responsabilité éducative des entreprises sur le territoire.

Déroulé :

1. Introduction



Christian Le Fresne
DRH du Crédit Agricole du Morbihan



Jean-Michel Marcé
Président de l'association Printemps de l'Entreprise - Territoire apprenant Pays de Vannes



Pierre Le Bodo
Président Golfe du Morbihan Vannes Agglomération



Jean Peeters
Président de l'Université de Bretagne Sud

2. 1ère table ronde



David Robo
Maire de Vannes



Luc Foucault
Maire de Séné, Président de l'ARIC (Association régionale d'information des collectivités)



Julien Marsac
Vice Président de la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan



Alexandre Ginoyer
Président du Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie (CMAtlv)

3. Conférence sur la "responsabilité éducative des entreprises" par :



Marc Vannesson

*Délégué du think tank Vers Le Haut - Auteur
de "Tous éducateurs ! Et vous ?"*

4. 2ème table ronde sur "les entreprises - acteurs des apprentissages".



Sébastien Le Gall

*Maître de conférences chez Université de Bretagne-Sud -
Chercheur de l'IREA*



Geoffroy Maulion

Créateur, consultant formateur



Gilles Merkel

Gérant de Océane Services Energie



Frédéric Lescure

CEO Socomore



Jérôme Bazin

Owner/CEO Groupe ISATECH



Eric Blancho

*Gérant de la boulangerie Blancho et président de la
fédération des boulangers pour le 56*

5. Conclusion / synthèse

6. Présentation du groupe de travail Label Entreprises Apprenantes

7. Cocktail - convivialité



24H POUR ENTREPRENDRE

Atelier

Dates : le mercredi 2 et jeudi 3 octobre 2019

Lieu : IUT DE VANNES
Horaires : de 9h à 17h

24h pour Entreprendre a pour objectif de promouvoir et développer l'esprit entrepreneurial des étudiant·e·s. Cette action permet de tester le potentiel entrepreneurial des participant·e·s et de les initier à la créativité, à la gestion de projet de création d'entreprise en un temps record et en action.

Les modalités

Les étudiant·e·s, en équipes pluridisciplinaires, ont deux jours pour transformer une idée en projet d'entreprise (à partir d'une thématique choisie) et monter un mini plan d'affaires. Pour les aider, ils sont accompagnés par des professionnels :

- un parrain·marraine, expert·e· ayant un profil chef d'entreprise, cadres, salariés, professionnel de la création d'entreprise ou souhaitant apporter son expertise métier, son expérience,
- des coachs enseignant·e·s

Au fil des échanges, ils développent leur sens de l'initiative, de l'organisation et du relationnel, leur créativité... La compétition se termine avec la présentation du projet devant un jury et une soirée de remise des prix qui récompense les meilleurs projets.



VISITE DE L'OUTIL EN MAIN

Atelier

Dates : le mercredi 2 octobre 2019

Lieu : Services techniques - Route de Baud - Rue de l'Industrie - 56390 GRAND-CHAMP

Horaires : de 14h à 16h

L'initiation aux métiers manuels

Une des formes des apprentissages tout au long de la vie est l'apprentissage inter-générationnel, c'est ce qui se passe chaque mercredi après-midi à l'association L'Outil en Main que nous vous proposons de découvrir en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Morbihan.

L'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes de 9 ans à 15 ans, aux métiers manuels, par des gens de métier, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Il permet aux gens de métier, riches d'expérience de rester dans "la vie active" en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier avec un savoir-faire particulier et l'amour du travail bien fait.

Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et anciens.

L'Outil en Main a également pour objectif la revalorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers du bâtiment, métiers du patrimoine tels que : carreleur, charpentier, couvreur, maçon, métallier, mosaïste, plombier, tailleur de pierre, métiers d'art, de bouche, industriels, etc...

Objectifs :

- revaloriser les métiers manuels artisanaux, les métiers du bâtiment, et les métiers du patrimoine,
- faire découvrir l'association,
- initier d'autres démarches L'Outil en Main sur le pays de Vannes



JOURNÉE DES VOISINAGES D'APPRENTISSAGES

Atelier

Dates : le vendredi 4 octobre 2019

Lieu : Village by CA - PIBS - 3 rue Louis de Broglie - Vannes

Horaires : de 10h à 12h

Un voisinage d'apprentissages regroupe, de manière formelle ou informelle, des citoyens, entreprises, acteurs publics... par métier, lieu géographique, service créé ou utilisé..., ayant pour engagement permanent d'offrir des possibilités d'apprentissages inclusives et diversifiées à des communautés entières grâce au partenariat et à la collaboration inter-professionnelle.

Lancement officiel du voisinage d'apprentissages :

- Innovation pédagogique

1ère réunion de travail de chacun des voisinages d'apprentissages avec pour objectif de définir son ambition, ses missions et d'un planning de rencontres. Chaque groupe sera accompagné d'un coach animateur.



LES NUITS BRETONNES DU DROIT

Conférence / débat

Dates : le vendredi 4 octobre 2019

Lieu : Palais de justice - 22, place de la république - Vannes

Horaires : de 18h à 21h

A l'occasion de la date anniversaire de la Constitution de la Cinquième République, le 4 octobre, l'Université Bretagne Sud, le Barreau de Vannes et le Tribunal de grande instance de Vannes organisent dans le cadre de la Fête des Apprentissages, les Nuits Bretonnes du Droit qui se tiendront le vendredi 4 octobre 2019 au Palais de justice de Vannes.

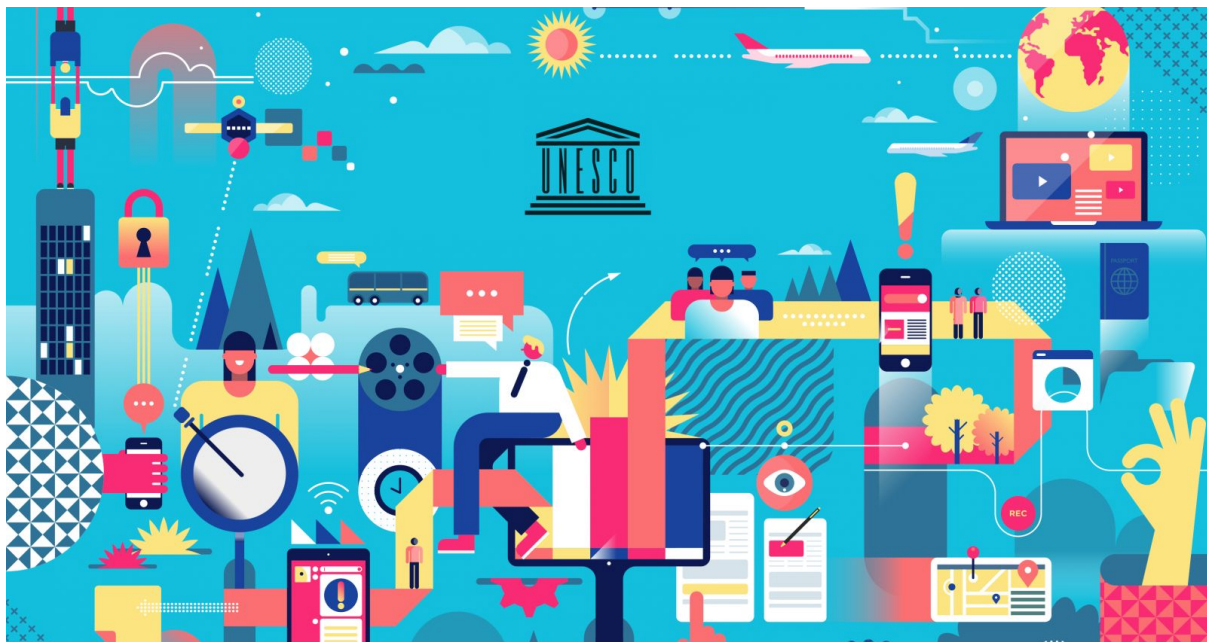
La manifestation ouverte à tous (sur inscription), a pour but de mieux faire connaître le droit, qui régit tous les aspects de la vie en société. Il est aussi le garant des libertés, permet le règlement pacifique des conflits et assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale. Les Nuits bretonnes du droit ont donc pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers.

Comme en 2018, un faux procès vous sera proposé avec un thème en adéquation avec la Fête des apprentissages #tout au long de la vie :

C'EST LA FAUTE À L'ÉCOLE.

Programme :

- De 18h15 à 19h30 : le faux procès "C'est la faute à l'école" (dans la salle du Tribunal de Grande Instance)
- De 19h45 à 21h00 : échanges autour d'un cocktail



JOURNÉE ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION - EMI DAY

Rencontre / atelier de réflexion

Dates : le lundi 7 octobre 2019

Lieu : Université de Bretagne Sud - Faculté de droit, Économie, Gestion - Campus de Tohannic - rue André Wolf - Vannes

Horaires : de 9h à 17h

Éducation aux médias et à l'information EMI

Pour être vraiment durable, un "territoire apprenant" ou une "ville apprenante" doit aussi être un "territoire EMI" ou une "ville EMI (ville éducatrice aux médias et à l'information)".

EMI (Éducation aux médias et à l'information) en Français correspond à MIL (Media and information literacy) en anglais

Porté par l'Unesco, L'Éducation aux médias et à l'information permet aux citoyens de comprendre le fonctionnement des médias et d'autres moyens d'accès à l'information, d'en évaluer le contenu avec un esprit critique et de prendre des décisions raisonnées en tant qu'utilisateurs ou créateurs d'information et de contenu médiatique. Elle permet au citoyen d'acquérir un ensemble de compétences (savoir, capacités et attitude) nécessaire à la vie et au travail de notre époque.

L'EMI prend en compte toutes les formes de médias et les autres moyens d'accès à l'information comme les bibliothèques, les archives, les musées, le web et ce peu importent les technologies utilisées.

L'objectif d'une éducation aux médias et à l'information est de permettre aux citoyens d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des «cybercitoyens» actifs, éclairés et responsables.

Cet événement a pour but d'éduquer le citoyen à une pratique citoyenne des médias (presse écrite ou en ligne, radio, télévision, Internet...)

Ce pourquoi, nous avons souhaité un EMI Day (journée médias et éducation citoyenne) à l'occasion de cette première édition de la fête des apprentissages. Cette journée nous permettra de réfléchir avec les acteurs du territoire au fondement d'un territoire EMI sur le pays de Vannes.

TEMPS 1 :

Le Télégramme de Vannes délocalise sa rédaction à l'Université de Bretagne Sud, en public

5 à 6 journalistes du Télégramme s'installent toute la journée dans le hall de l'UBS - DSEG - Campus de Tohannic à Vannes.

Travail en direct : conférence de rédaction en public, réalisation du journal, rédaction des articles sur place et échange avec le public (étudiants, enseignants et public convié). Des sujets au fil de l'eau seront traités et publiés sur le web afin de créer de l'interactivité.

9h : Conférence de rédaction

12h15 : Brief intermédiaire de rédaction

Réalisation d'une édition spéciale du jour.

Des journalistes Tébéo (Chaîne de télévision du Groupe Le Télégramme) seront sur place pour réaliser un reportage et pourront ainsi échanger avec le public.

TEMPS 2 :

Conférence et échange sur les médias et ses risques

Des représentants du Télégramme seront présents afin d'échanger sur la confection du journal, les fake news, des sujets d'actualité du type Mediapart, et tout autre sujet que vous souhaitez aborder...

Des représentants du Promeneurs du Net et Web Walkers (projet porté par la CAF Caisse d'Allocations Familiales) seront présents pour évoquer leur dispositif de présence éducative sur internet auprès des jeunes et de prévention de la radicalisation chez les jeunes sur internet et les réseaux sociaux.

En savoir plus : <http://www.promeneursdunet.fr/>

Horaires : 14h - 16h

Lieu : Amphithéâtre A102 de l'Université de Bretagne Sud - Faculté de droit, Économie, Gestion - Campus de Tohannic - rue André Wolf - Vannes

Places disponibles : 150

Les intervenants



Arnaud Morvan

Chef de la rédaction du Télégramme de Vannes



Killian Tribouillard

Directeur de la publication du mensuel du Morbihan et du mensuel de Rennes



Donovan Potin

Rédacteur en chef du Mensuel du Morbihan



Chloé Le Berre

Chargé de conseil et développement enfance jeunesse - Caisse d'Allocations Familiales

TEMPS 3 :

Match retour à la rédaction du Télégramme à Vannes

Le matin :

30 invitations faite aux acteurs du territoire pour venir à la rédaction pour participer à la conférence de rédaction et ensuite par petit groupe de travail / atelier (photos, confection des pages...)
Objectif de la matinée : Répondre à la question : C'est quoi une info ?

L'après-midi :

ouverture de la rédaction aux lecteurs du Télégramme

Durée : 1h30 avec le directeur délégué du Télégramme

Contenu : questions / réponses sur les médias

Limité à 30 personnes maximum - invitation via publication dans journal



JOURNÉE NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION CITOYENNE

Rencontre / atelier de réflexion

Dates : le mardi 8 octobre 2019

Lieu : INSPÉ - 32 Avenue du Président Franklin Roosevelt - Vannes

Horaires : de 9h à 17h

TEMPS 1 :

Table ronde sur les données personnelles

Horaires : 9h - 10h30

Lieu : INSPÉ - 32 Avenue du Président Franklin Roosevelt - Vannes

Les données personnelles à l'ère du RGPD (règlement général pour la protection des données)

A l'ère du tout numérique, nos données circulent continuellement, s'échangent, parfois à notre insu, et sont stockées dans le « cloud ». Qui peut encore affirmer qu'il ne craint pas pour leur protection ? Que l'on soit citoyen, professionnel, consommateur ou encore patient, il est légitime de s'interroger sur les usages qui sont faits de ces informations. Le RGPD pose désormais un cadre qui fixe les règles de fonctionnement des services dématérialisés qui s'appuient sur nos données personnelles et nous protège d'utilisations et de pratiques que nous n'aurions pas désirées.

Déroulé :

30 min acculturation interactive et ludique RGPD :

- A quoi sert le RGPD ? (Question ouverte)
- Au fait, c'est quoi une donnée personnelle ?
- Les principes fondamentaux (transparence...)
- Les droits fondamentaux (à quoi servent-ils concrètement) ?
- Pourquoi se mettre en conformité (au-delà de la loi) ?
- Les intérêts du RGPD pour les organisations ?

45 à 50 min Table Ronde :

- Pourquoi avez-vous initialement lancé une conformité RGPD (au-delà de la loi) ?
- Avez-vous trouvé des intérêts spécifiques à votre organisation durant le processus de mise en conformité ?
- Quel est l'avenir du RGPD selon vous ? Enjeux....

10 à 15 min Questions / Réponses

Intervenants :



Bruno Caudal

*DPO (Délégué à la Protection des Données) et RSSI
(responsable de la sécurité des systèmes d'information) à la
Mairie de Vannes*



Pierre Bogenschütz

Directeur associé Veyan



Valérie Gicquel

Adjointe SSI et DPD de l'académie

Temps 2 :

Ateliers - Mixité numérique - avec Entreprendre au Féminin Bretagne et ESTIMnumérique

Horaires : 14h00 - 17h00

Lieu : INSPÉ - 32 Avenue du Président Franklin Roosevelt - Vannes

Public : salarié·e·s, demandeur·euse·s d'emploi, étudiant·e·s, lycéen·ne·s

Ateliers limités à 25 personnes soit 50 inscriptions possibles (les personnes participeront à l'ensemble des ateliers)..

Programme :

2 ateliers de 1h suivi d'un bilan collectif et partagé

Atelier 1 : Employabilité à l'ère du numérique

Le monde de l'entreprise est bouleversé par le numérique, aussi bien au niveau des outils que de la manière de travailler.

Cette révolution touche aussi les métiers.

Ainsi, si les « nouveaux » métiers liés au numérique sont nombreux, on oublie aussi également que les métiers classiques évoluent eux-mêmes, et génèrent de nouveaux métiers !

Le constat est que aujourd'hui existent des métiers qui n'existaient pas il y a 10 ans et que ces mêmes métiers auront peut-être disparu dans 5 ans...

Nous assistons donc à un réel changement de paradigme qui remet en cause la manière dont il faut envisager sa carrière pour rester toujours employable.

Nous travaillerons lors de cet atelier à favoriser cette prise de conscience et la réflexion à avoir pour sa propre carrière. Quelles questions se poser et comment agir concrètement pour ne pas rester à la traîne et profiter aussi de cette magnifique opportunité d'évoluer offerte par « le numérique » dans toutes ses dimensions – outils ou culture.

Atelier « speed boat »

A l'occasion de cet atelier qui sera conduit sous forme de groupes de 4 à 6 personnes, vous serez amené-e-s à réfléchir de manière très concrète et partagée sur vos freins et leviers quant à la possibilité de changer de voie, de ré-orientation ou tout simplement d'intégration du numérique dans votre quotidien professionnel ou vos compétences.

Atelier animé par :



Cécile Martin
Présidente fondatrice ESTIMnumérique

Atelier 2 : Les leviers de l'apprentissage

Toute formation qui vise à acquérir de nouveaux savoir-faire, nous met en situation de changement. En effet, je vais devoir abandonner ce que je connais et dans lequel j'excelle peut-être, qui me rassure en tous cas, pour m'essayer à de nouvelles postures ou expériences.

Il existe notamment 4 leviers qui facilitent cette période d'apprentissage : la motivation, l'intégration dans un groupe des apprenants, « L'agir » de l'apprenant, le lien entre la formation et la pratique, donner du sens à son apprentissage

Déroulé de l'atelier :

- Travail interactif de groupe sur les expériences de réussite d'apprentissage (vécu des participants)
- Debriefing et feedback
- Synthèse : quels sont les facteurs déterminants ?

Intervention sur le sujet plus précis de la motivation pour clôturer les débats.

Durée : minimum 1 heure à 1h30 max

Atelier animé par :



Marie-Laure CLERET
coach en orientation et formatrice



ATELIER DÉCOUVERTE DE LA FACILITATION

Atelier

Dates : le mercredi 9 octobre 2019

Lieu : Village By CA - 3 Rue Louis de Broglie - Vannes

Horaires : de 9h à 10h30

Apprendre à mobiliser l'intelligence collective.

La facilitation consiste à rendre plus facile le travail collaboratif d'un groupe, notamment pour construire par lui-même des solutions appropriées aux enjeux auxquels il fait face. Les étapes du processus collaboratif construit par le facilitateur, contribuent à développer la participation de tous, l'écoute, la créativité, l'envie et l'engagement dans l'action de chacun des membres du groupe.

L'art de la facilitation consiste à créer les conditions pour utiliser au mieux l'intelligence collective d'un groupe et à le conduire de la manière la plus efficace et la plus pérenne qui soit, à son objectif.



JOURNÉE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Rencontre / Atelier de réflexion

Dates : le mercredi 9 octobre 2019

Lieu : Morbihan Energies - 27 Rue de Luscanen - Vannes

Horaires : de 14h à 20h

Nombre de places limité à 110 personnes

Ateliers / conférences

14h - 14h50 : Atelier sur les contrats d'achats d'énergies du mix énergétique à la production EnR

Nous pouvons acheter l'énergie de différentes manières, que ce soit le pour le mix énergétique français ou bien des productions EnR. Quelles possibilités pour l'acheteur et le producteur par Morbihan Energies

15h00 - 15h50 : Conférence Financement participatif pour la transition énergétique

Les citoyens peuvent investir dans des projets d'énergie renouvelable et devenir acteurs de la Transition Energétique

Présentation de Sén'Hélios, coopérative de citoyens basée à Séné.

par Sén'Hélios, Mairie de Séné, Morbihan Energies, Clim'actions

16h00 - 16h50 : Conférence mobilité hydrogène

Le monde de l'énergie est en pleine mutation et l'hydrogène a tout le potentiel pour répondre aux enjeux liés au transport propre : réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution urbaine et la dépendance envers les carburants issus du pétrole.

Présentation de la station hydrogène de recharge pour véhicules : Site Michelin Vannes par Morbihan Energies, Engie

17h00 - 17h50 : Energie et Territoire: Expériences d'ici et d'ailleurs

- Alain Vogel-Singer, maire de Pézenas, président du SICTOM Pézenas-Agde:

De la gestion des déchets à l'économie circulaire et à la production énergétique locale des collectivités.

- Jean-Paul Aucher, président d'ALOEN (Agence Local de l'Energie de Lorient Agglomération) : Le dispositif « performance énergétique des commerces et entreprises". Depuis 2012, un dispositif partenarial unique en France, générant un ROI important pour les entreprises.

- Clim'actions: Programmes de sensibilisation et projets d'atténuation/adaptation innovants adaptés aux différents publics.

par Clim'actions, Aloen, Sictom Pézenas Agde

18h00 - 18h50 : Atelier La navigation maritime de demain

Après un bilan et retours d'expérience des 2 projets locaux portés par le PNR Golfe du Morbihan, une présentation du projet Navelec sera faite. L'objectif de l'atelier sera de poser les perspectives de la transition énergétique sur le territoire en plaisance comme dans le transport maritime.

par : Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan - Golfe Morbihan Vannes Agglomération - Morbihan Energies

19h00 - 19h50 : Atelier Accompagnement des entreprises à la transition énergétique sur le territoire

Après une présentation des grands axes du PCAET (Plan Climat Energie Territorial, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération évoquera son accompagnement aux entreprises dans la maîtrise et la réduction de :

- leur impact sur l'environnement par l'engagement dans l'économie circulaire

- leurs consommations d'énergie (développement de l'énergie solaire)

Par : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Bruno le Borgne Président de la communauté de communes d Arc Sud Bretagne

20h00 : Restitution des différents ateliers - cocktail

Une belle occasion pour les acteurs de se rencontrer et d'échanger sur le sujet de la transition énergétique. Des ateliers de présentation du bâtiment Kergrid seront organisés.

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL

Le site internet événementiel de l'association www.printemps-entreprise.com a fait l'objet d'une refonte importante.

Le site internet de l'événement Fête des Apprentissages www.fete-des-apprentissages.bzh a été créé dans la continuité graphique du premier.

COUPS DE PROJECTEUR SUR QUELQUES ACTIONS

START UP A L'ÉCOLE

Organisé par VIPE sur Vannes, Le programme "Startups à l'École" vise à rapprocher les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur et les jeunes entreprises innovantes à l'occasion de projets pédagogiques imaginés dans des disciplines scolaires variées.

La 1ère édition vannetaise a permis à des étudiants de BTS Commerce International et BTS Comptabilité du Lycée vannetais Alain René Lesage de proposer une stratégie d'accès à l'international à la startup Medaviz.



MRCE - MENTION RÉGIONALE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La MRCE est une formation pour découvrir la création d'entreprise sur la base d'un projet concret pour des élèves volontaires, la mention régionale création d'entreprise vient en complément du cursus scolaire. Elle est organisée dans le cadre d'un partenariat académie de Rennes, Région Bretagne et de nombreux acteurs locaux de la création d'entreprise dont l'association qui a soutenu le lycée Lesage dans sa recherche de professionnels.

Il s'agit de développer chez les jeunes des comportements qui facilitent leur approche du monde des affaires afin qu'ils puissent acquérir une vision concrète de l'entreprise :

- Entrer en relation avec le tissu économique,
- Développer en eux des compétences pluridisciplinaires,
- Initier des comportements visant à l'autonomie,
- Appréhender le rôle du créateur-repreneur d'entreprise.



Pour cela, les étudiants se consacrent à la mise en œuvre pratique d'un projet de création ou de reprise d'entreprise qu'ils ont envisagé ou imaginé.

Les différents intervenants leur apportent les compétences et les connaissances pour cette mise en situation qui le cas échéant pourra déboucher sur une concrétisation du projet initial.

A l'issue de la formation ils doivent être en mesure de :

- Définir et formaliser leur idée,
- Organiser leur démarche de création.

LIVING LAB INTERACTIK

Le projet Interactik a pour ambition de favoriser les échanges et le travail collaboratif autour de projets qui ont le numérique en commun, en permettant à tous ceux qui souhaitent s'y investir de mieux connaître les fonctionnements, les projets et les acteurs de chaque institution participante.



Un des objectifs du living lab Interactik consiste à mettre en relation les personnes et les collectifs qui souhaitent travailler ensemble dans une démarche d'échanges de pratiques, de réciprocité et de développement d'initiatives.

Les projets déployés au sein du living lab Interactik sont ouverts et s'inscrivent dans une dimension partenariale. Ils peuvent être pédagogiques, de recherche, de développement de services ou de solutions techniques et de développement d'une culture numérique. Les possibilités de coopération offertes par le living lab Interactik sont nombreuses. Elles s'inscrivent toutes dans une perspective d'inclusion numérique des citoyens tout au long de la vie.

L'association a été à l'initiative et à favoriser la création d'une coopérative Interactik sur le Pays de Vannes et en apportant des spécificités :

- inclusion de l'enseignement supérieur
- inclusion de l'enseignement privé
- inclusion des entreprises

Un voisinage d'apprentissages sur l'innovation pédagogique a dès lors été créée à l'occasion de la Fête des apprentissages avec les représentants du système éducatif déjà présents dans Interactik mais aussi l'UBS, l'IFSI, le CNFPT.

LE CLUSTER EDTECH GRAND OUEST

Les acteurs de l'innovation pédagogique et du digital learning se rassemblent pour un territoire du Grand Ouest EdTech apprenant.



L'association est un creuset unique d'émergence et co-élaboration des formations de demain pour le Grand Ouest. Les acteurs s'y développent en communauté apprenante pour relever ensemble ce défi.

EdTech France est membre fondateur de l'association.

L'association Printemps de l'Entreprise a participé aux réunions de création du projet sur la Région.

TERRITOIRE DE COMPÉTENCES

Vous avez des projets de recrutement présents ou à venir, cet évènement est pour vous !

L'évènement a eu lieu le 28 novembre à partir de 18h30 au Palais des arts de Vannes et à rencontrer un vif succès.

L'association Printemps de l'Entreprise a fait partie du groupe de travail d'organisation.

Cette 5e édition a permis de découvrir :

- les évolutions des profils des candidats et de leurs attentes,
- le développement de nouvelles méthodes de recrutement,
- et vous permettra de partager avec d'autres entreprises (telles que Multiplast, Talents tube ...) des solutions locales et innovantes pour booster les recrutements



VIE ASSOCIATIVE

LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU BUREAU ET DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Plusieurs réunions ont jalonné la vie de l'association en 2019.

Elles ont été l'occasion de faire le point sur le projet de l'association et de se mobiliser sur les événements de l'association :

4 réunions du CA : le 29 janvier, le 4 avril, le 26 septembre et le 19 novembre 2019

2 réunions du bureau : le 17 septembre et le 12 novembre 2019 ;

Lancement officiel de l'association le 26 février 2019 ;

Assemblée générale le 27 juin 2019 ;

Assemblée générale extraordinaire le 12 décembre 2019

plusieurs réunions de commissions bénévoles :

- 12 réunions commission Printemps de l'Entreprise
- 2 réunions commission Printemps toute l'année
- 9 réunions commission Fête des apprentissages
- 1 réunion commission stratégie et développement
- 2 réunions Label Territoire Apprenant

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

30 membres à jour de leur cotisation

COLLÈGE FONDATEUR

Le Club Entreprises du Pays de Vannes représenté par : Céline Josselin en tant que présidente du Club, Jean-Michel Marcé, Eric Brishoual, Sophie Astrid Harel, Sylvie Jaffré, Stéphane Gerveau

COLLÈGE ENTREPRISES

Centre des Jeunes Dirigeants

Chambre de Commerce et d'Industrie

Dirigeants Commerciaux de France

Cercle des Dirigeants de Vannes Ouest

Entreprendre au féminin

NEOVIA

ISATECH

GROUPE NEO 56

HARMONIE MUTUELLE

COLLÈGE ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Université de Bretagne Sud

Université Catholique de l'Ouest

ICAM

AFTEC

Lycée Saint Paul - Saint Georges

Lycée Saint François Xavier
 Lycée Lesage
 Lycée Jean Guehenno
 Lycée Notre Dame Le Ménimur
 Lycée Saint Joseph La Salle
 Lycée Charles de Gaulle
 GRETA
 Chambre des métiers et de l'Artisanat du Morbihan
 Collège Territoire :
 Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
 SDEM - Morbihan Energie

COLLÈGE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Jean-Marc Bienvenu
 Christian Le Fresne
 VIPE
 Université tous âges
 Mission Locale du Pays de Vannes
 Philippe Cusson

LA COMMISSION LABEL TERRITOIRE APPRENANT

Le mardi 1er octobre 2019, dans le cadre de la Fête des apprentissages, l'association a organisé 2 temps forts sur la journée :

- un déjeuner brainstorming de travail sur le projet de label
- un événement public le soir au siège du Crédit Agricole du Morbihan sur la responsabilité éducative des entreprises

Ce déjeuner de travail a permis à l'association de composer sa commission, qui a été présenté le soir même. En voici les membres :

1	Gerveau	Stéphane	Nuancier d'images
2	Brishoual	Eric	Fidal
3	Colas	Xavier	VIPE
4	Le Gall	Sébastien	UBS
5	Harel	Sophie-Astrid	Lattitude Business
6	Nouvel	Pauline	Chambre des Métiers
7	Merkel	Gilles	Axenergie
8	Merlet ou Bertrand	Séverine Sabrina	GMVA
9	Souchier	Rafael	
10	Cusson	Philippe	Geneosis
11	Midi	Claude	FACE

12	DEBBIA	Delphine	ISATECH
13	MUNIER	Bénédicte	CCI
14	BERTHOLOM	Didier	Lycée Lesage
15	GUEGUEN	Maud	Lycée Saint-Paul
16	Sophie Lesage-Stich	Sophie	MICHELIN
17	STEPHAN	Ludovic	Hycaris
18	JOURDAN	JULIE	Harmonie Mutuelle

CONTEXTE DU PROJET

Et si l'éducation n'était pas seulement une affaire de famille et d'école ?

Les entreprises, les acteurs publics locaux, les associations ont aussi leur place dans l'éducation et la formation.

Parce que l'environnement au sein duquel nous évoluons est en perpétuelle mutation. 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore. L'intelligence artificielle ou la robotique vont non seulement transformer en profondeur les métiers existants mais en créer de nouveaux.

Nous sommes dans l'obligation d'opérer des changements dans notre manière de fonctionner afin de s'y adapter et d'accompagner le-la citoyen·ne dans ces changements.

La Région Bretagne en adoptant le PRIC (pacte régional d'investissement dans les compétences 2019 2022) confie une place plus importante aux entreprises pour faciliter la montée en compétences des publics et mieux répondre à leurs besoins en compétence" de favoriser l'émergence d'une "entreprise apprenante : expérimenter des actions où l'entreprise est intégrée au parcours d'acquisition des compétences.

L'association "printemps de l'entreprise" regroupe, sur un territoire identifié (qui correspond aux périmètres des communautés de GMVA, Arc Sud Bretagne et de Questembert communauté) les acteurs des mondes de l'entreprise, associatifs, système éducatif et des entités publiques locales.

RAISON D'ÊTRE

L'association "Printemps de l'entreprise - territoire apprenant pays de Vannes" a pour ambition de construire, porter et partager un territoire apprenant, avec tous les acteurs du pays de Vannes et pour tous les citoyens. Parmi ses projets majeurs, le label Territoire Apprenant permet de révéler, valoriser les actions existantes de développement permanent des compétences actuelles et futures, mettre les organisations dans une démarche de progrès.

Un territoire est apprenant parce que ses acteurs (entreprises, collectivités, établissements d'enseignement, associations, citoyens) sont apprenants.

AMBITIONS

Un label pour tous, adapté à l'ensemble des organisations (artisans, PME, grandes structures, associations, établissements d'enseignement, collectivités...), gage du dynamisme de notre territoire, à la fois certificateur, ressource et accompagnateur pour apprendre à apprendre ensemble.

Un premier travail est prévu vers les entreprises du territoire par la commission. Quelque soit sa taille et son secteur d'activité, créer une dynamique de progrès sur le développement des compétences actuelles et futures des collaborateur·trice·s est un enjeu d'attractivité, de productivité et de marque employeur.

Les enjeux pour les collaborateur·trice·s es sont l'acquisition de connaissances, de compétences, une meilleure employabilité et un être bien au travail.

La construction du Label est une démarche de territoire, le travail opéré sur les entreprises devra dans un second temps se décliner sur les entités publiques, les établissements d'enseignement, les associations.

Nous portons à connaissance un rapport de France Stratégie sur les organisations de travail apprenantes, en parfaite cohérence avec l'ambition de l'association et du label :

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-dt-organisations-du-travail-avril.pdf>

OBJECTIFS

- Proposer un cap (faire sens), une démarche (étapes, niveaux à dépasser) et une visibilité (labellisation) aux acteurs du pays de Vannes
- Elaborer un référentiel reconnu par tous
- Partager les bonnes pratiques
- Initier une démarche de progrès
- Rendre cette démarche accessible (pour tous)

PUBLICS VISÉS

dans le premier travail vers les entreprises :

- Les entreprises / collectivités : productivité, attractivité, marque employeur, rapport aux territoires
- Les collaborateurs-trices : acquisition de connaissance, de compétences, être bien au travail, rapport aux territoires

après généralisation aux différents acteurs :

- Les territoires : attractivité
- Les établissements d'enseignement : innovation pédagogique, rapport aux territoires
- Les associations : acquisition de connaissance, de compétences, rapport aux territoires

et toujours en bénéficiaire final :

- Le citoyen : développement des compétences, inclusion (contre la précarité, la fracture numérique)

PARTENARIATS MOBILISÉS

Le dialogue partenarial est le fondement du projet sur un territoire qui se définit plus par ses acteurs que par son seul périmètre géographique. Ainsi, les acteurs du territoire se décomposent en 4 catégories :

- Acteurs économiques : entreprises de toutes tailles, artisans, ESS, réseaux d'entreprises, branches professionnelles et organisations représentatives
- Acteurs institutionnels : communes, EPCI, Etat territorial, Région, établissements publics, pôle-emploi...
- Acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle : établissements et organismes publics et privés dispensant des formations initiales ou continues, en alternance/apprentissage ou non, selon diverses modalités (présentiel/distanciel/en situation de travail)
- Acteurs associatifs, lien vivant avec les citoyens

Un certain nombre de partenaires sont déjà identifiés qui pourront avoir des rôles particuliers dans le projet, on peut citer la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, la Chambre des métiers et l'artisanat, le Club Entreprises du pays de Vannes, Pôle-Emploi, GREF Bretagne, le CNFPT, l'Université Bretagne Sud, l'Université Catholique de l'Ouest, l'ICAM de Vannes,...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Il s'agit de poser le cadre du label "territoire apprenant pays de Vannes" en élaborant le cadre de référence d'un label orienté vers les acteurs du territoire. Ce cadre, s'il vise à être générique pour l'ensemble des acteurs, sera en première partie (en 2020) réalisé à destination des entreprises.

La partie commune à tous les acteurs du territoire apprenant étant de favoriser les accès à des apprentissages de qualité et ce tout au long de la vie.

Proposer un cap (faire sens), une démarche (étapes, niveaux à dépasser) et une visibilité (labellisation) aux acteurs du pays de Vannes

Elaborer un cadre de référence générique décliné dans un première étape vers les entreprises expérimenter et partager les bonnes pratiques

Initier une démarche de progrès

Rendre cette démarche accessible (pour tous) par la mise à disposition de services numériques dédiés : ces services prendront la forme d'une plateforme "label territoire apprenant" proposant à chaque entreprise du territoire, quelque soit sa taille et quelque soit son secteur d'activité, de mesurer, à l'aide d'un baromètre élaboré à partir de questions d'évaluation, son niveau d'atteinte des objectifs assignés au label. Ce service permettra aussi les comparaisons, le partage des bonnes pratiques et sera également la porte vers des services divers de plateforme collaborative territoriale (en particulier en matière d'enseignement - par exemple plateforme de stages).

DÉVELOPPEMENT DU PROJET ASSOCIATIF

Comme évoqué dans le rapport moral, l'association a travaillé en 2019 à la définition des axes stratégiques et des nouvelles actions permettant à l'association de conforter son ambition de Territoire Apprenant sur le Pays de Vannes.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

2019 a été une année de consolidation de l'existant et de construction des actions futures de l'association. Les contraintes financières ont obligé l'association à rester très vigilante et à continuer d'ajuster les dépenses aux moyens finalement disponibles.

L'AMBITION DE L'ASSOCIATION

L'association «Printemps de l'entreprise - Territoire apprenant du pays de Vannes» a pour ambition de **construire**, de **porter** et de **partager** un territoire apprenant, avec tous les acteurs du pays de Vannes et pour tous ses citoyens.

LES DOMAINES D' ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Pour un accès à des apprentissages de qualité, l'association «Printemps de l'entreprise - Territoire apprenant du pays de Vannes» a fait le choix de se concentrer sur des domaines d'action précis.

- Apprentissage à la transition écologique (objectifs de développement durable, transition énergétique, budgétisation environnementale...)
- Apprentissage aux médias et à l'information (données personnelles, cyber sécurité, fake news...)
- Apprentissage et valorisation des métiers manuels (L'outil en main,...)
- Apprentissage à la citoyenneté (numérique, droits et devoirs, respect...)
- Apprentissage de l'innovation pédagogique (tiers lieu, Interactik, cnfpt...)
- Investissement pour les compétences futures
- Création de liens territoriaux

LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

CONSTRUIRE

Le label Territoire Apprenant (entreprises, collectivités, système éducatif secondaire et supérieur, associations)

Le baromètre du territoire apprenant (confiance, inclusion, coopération, ouverture)

Le hub territorial (des liens multiples, CIVIC TECH...)

PORTER

Les évènements annuels (printemps de l'entreprise, fête des apprentissages, Nuits bretonnes du droit...) et d'autres à venir

PARTAGER

Tiers lieu de l'innovation pédagogique (ED TECH...)

Lieux territoriaux de l'outil en main

Chaire universitaire « territoire apprenant » (GPEC-T, compétences, l'université apprenante...)

Coopération territoriale entre 3 espaces : association PDE - ville centre (label Unesco) - chaire universitaire

RAPPORT DU TRÉSORIER ET ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU TRÉSORIER

Sur le plan financier et comptable, l'association atteint en 2019 l'équilibre des dépenses et des recettes.

Il faut souligner tout d'abord le maintien à un niveau minimum des frais de fonctionnement de notre association (hors salaires) : 22 706 euros en 2019 incluant les dépenses spécifiques engagées pour l'organisation des événements.

Les salaires et les charges sociales sont quant à eux passé de 3 321 euros en 2018 à 45 027 euros en 2019. Cette augmentation recouvre le passage à 80% du directeur de l'association à partir du 1er janvier 2019.

En ce qui concerne les produits, la vente d'encarts s'élève à 6 650 €, le montant des cotisations des adhérents s'élève 15 408 €.

9 000 € de dons ont été versé par le Crédit Agricole du Morbihan et le Club Entreprise du Pays de Vannes a réalisé un don exceptionnel de 10 000 € en 2019.

Le montant des subventions publiques s'élève à :

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION = 25 000 €

RÉGION BRETAGNE = 10 500 €

soit au total 35 500 €.

Compte tenu de l'ensemble de ces informations, le résultat de l'exercice 2019 ressort positif à 8 805 euros. Un report à nouveau de 15 457 € apparaît au bilan du fait d'un décalage de charges sur les 6 mois d'exercice de l'association en 2018, année de sa création.

Ces réserves financières sont peu conséquentes, mais ont permis jusqu'à présent de faire face aux périodes de l'année les plus difficiles en termes de trésorerie, lorsqu'il faut assumer les délais de versement des subventions.

En conclusion, il apparaît que l'association fonctionne sur la base d'une gestion rigoureuse et économe, et utilise au mieux des moyens qui sont relativement limités au regard du volume des actions qui sont déployées.

Jean-Marc Bienvenu
Trésorier de l'association

PRINTEMPS DE L ENTREPRISE

Sommaire

Bilan association	1
ACTIF	1
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1
<i>Immobilisations corporelles</i>	1
<i>Immobilisations financières</i>	1
<i>Stocks en cours</i>	1
PASSIF	3
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	3
<i>Dettes</i>	3
<i>Engagements reçus</i>	3
<i>Engagements donnés</i>	3
Compte de résultat association	4
<i>Produits d'exploitation</i>	4
<i>Autres produits d'exploitation</i>	4
<i>Produits financiers</i>	4
<i>Produits exceptionnels</i>	4
<i>Charges d'exploitation</i>	5
<i>Charges financières</i>	5
<i>Charges exceptionnelles</i>	5
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	5
Bilan association détaillé	7
ACTIF	7
<i>Immobilisations incorporelles</i>	7
<i>Immobilisations corporelles</i>	7
<i>Immobilisations financières</i>	7
<i>Stocks en cours</i>	7
PASSIF	8
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	8
<i>Emprunts et dettes</i>	8
<i>Engagements reçus</i>	8
<i>Engagements donnés</i>	8
Compte de résultat association détaillé	9
<i>Produits d'exploitation</i>	9
<i>Autres produits d'exploitation</i>	9
<i>Produits financiers</i>	9
<i>Produits exceptionnels</i>	9
<i>Charges d'exploitation</i>	9
<i>Charges financières</i>	10
<i>Charges exceptionnelles</i>	10
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	10

Bilan associationACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	298		298	298	
TOTAL (I)	298		298	298	
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	29 616		29 616	16 406	13 210
Charges constatées d'avance	157		157		157
TOTAL (II)	29 773		29 773	16 406	13 367
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
TOTAL ACTIF	30 071		30 071	16 704		13 367

Bilan association(suite)PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	15 457		15 457
. Résultat de l'exercice	8 805	15 457	- 6 652
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	24 261	15 457	8 804
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	443		443
Autres	5 367	1 248	4 119
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 810	1 248	4 562
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	30 071	16 704	13 367
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	6 650		6 650		6 650	N/S
Montants nets produits d'expl.	6 650		6 650		6 650	N/S
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			35 500	10 000	25 500	255,00
Cotisations			15 408	1 277	14 131	N/S
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			9 000		9 000	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			59 908	11 277	48 631	431,24
Total des produits d'exploitation (I)			66 558	11 277	55 281	490,21
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)						
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			10 000	10 000		0,00
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			10 000	10 000		0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			76 558	21 277	55 281	259,82
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			76 558	21 277	55 281	259,82

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	131	489	- 358	-73,21
Services extérieurs	12 191	1 278	10 913	853,91
Autres services extérieurs	9 601	699	8 902	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	179	33	146	442,42
Salaires et traitements	33 202	2 337	30 865	N/S
Charges sociales	11 825	984	10 841	N/S
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	625	-0	625	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	67 753	5 820	61 933	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	67 753	5 820	61 933	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	8 805	15 457	- 6 652	-43,04
TOTAL GENERAL	76 558	21 277	55 281	259,82
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

PRINTEMPS DE L ENTREPRISEPLACE ALBERT EINSTEIN - LE PRISME PIBS - CP1 56038 VANNES

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Bilan association détailléACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
<i>Immobilisations financières</i>					
Autres immobilisations financières	298		298	298	
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	298		298	298	
TOTAL (I)	298		298	298	
<i>Stocks en cours</i>					
Disponibilités	29 616		29 616	16 406	13 210
BANQUE	29 616		29 616	16 406	13 210
Charges constatées d'avance	157		157		157
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	157		157		157
TOTAL (II)	29 773		29 773	16 406	13 367
TOTAL ACTIF	30 071		30 071	16 704	13 367

Bilan association détaillé(suite)PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Report à nouveau <i>REPORT A NOUVEAU</i>	15 457 15 457		15 457 15 457
. Résultat de l'exercice	8 805	15 457	- 6 652
TOTAL (I)	24 261	15 457	8 804
TOTAL (II)			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	443 443		443 443
Autres dettes	5 367	1 248	4 119
<i>REMUNERATIONS</i>	2 100		2 100
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	948	212	736
<i>URSSAF</i>	1 208	588	620
<i>AG2R PREVOYANCE</i>	122	30	92
<i>AG2R RETRAITE</i>	303	251	52
<i>VIA SANTE MUTUELLE</i>	21	41	- 20
<i>PROV CHGS SOCIALES CP</i>	347	92	255
<i>PRELEVEMENT A LA SOURCE</i>	89		89
<i>FORMATION CONTINUE</i>	179	33	146
<i>CLIENTS CREDITEURS CCI</i>	50		50
TOTAL (IV)	5 810	1 248	4 562
TOTAL PASSIF	30 071	16 704	13 367
Engagements reçus			
Engagements donnés			

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Production vendue services	6 650		6 650		6 650	N/S
ENCART SITES WEB	6 650		6 650		6 650	N/S
Montants nets produits d'exp	6 650		6 650		6 650	N/S

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)		Variation	%
	Autres produits d'exploitation					
Subventions d'exploitation		35 500	10 000	25 500	255,00	
SUBVENTION GMVA		25 000	10 000	15 000	150,00	
SUBVENTION REGION BRETAGNE		10 500		10 500	N/S	
Cotisations		15 408	1 277	14 131	N/S	
COTISATIONS COLLEGE FONDATEUR		3 000	500	2 500	500,00	
COTISATIONS ENTREPRISES		2 834	100	2 734	N/S	
COTISATIONS COLLEGES ETABLISSEMENTS		8 081	664	7 417	N/S	
COTISATIONS COLLEGE TERRITOIRE		1 000		1 000	N/S	
COTISATIONS COLLEGE PERSONNALITES QUALIFIES		493	13	480	N/S	
Autres produits		9 000		9 000	N/S	
DONS MANUELS NON AFFECTES		9 000		9 000	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation		59 908	11 277	48 631	431,24	
Total des produits d'exploitation (I)		66 558	11 277	55 281	490,21	
Produits financiers						
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		10 000	10 000		0,00	
DONS MECENAT		10 000	10 000		0,00	
Total des produits exceptionnels (IV)		10 000	10 000		0,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		76 558	21 277	55 281	259,82	
TOTAL GENERAL		76 558	21 277	55 281	259,82	
Charges d'exploitation						
Autres achats non stockés		131	489	- 358	-73,21	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES		131	489	- 358	-73,21	
Services extérieurs		12 191	1 278	10 913	853,91	
SEMAINE DU PRINTEMPS		2 868		2 868	N/S	
FETE D'APPRENTISSAGE		3 017		3 017	N/S	
LOCATIONS IMMOBILIERES		2 303	376	1 927	512,50	
DOMICILIATION POSTALE			237	- 237	-100	
HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SITE INTERNET		1 440		1 440	N/S	
LOCATIONS DIVERSES			274	- 274	-100	
REDEVANCE CHARGES		2 350	392	1 958	499,49	
CABINET LE DIBERDER & DAVID - ALLIANZ		213		213	N/S	
Autres services extérieurs		9 601	699	8 902	N/S	
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			44	- 44	-100	
PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		2 670	52	2 618	N/S	
FOIRES ET EXPOS		228		228	N/S	
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEPTION		4 533	239	4 294	N/S	
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATION			50	- 50	-100	
ABONNEMENT ET CONNEXION INTERNET		519		519	N/S	
SERVICES BANCAIRES		475	86	389	452,33	
DIVERS			228	- 228	-100	
COTISATION CLUB ENTREPRISES DU PAYS DE VANNES		1 176		1 176	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés		179	33	146	442,42	
FORMATION CONTINUE		179	33	146	442,42	

PRINTEMPS DE L ENTREPRISEPLACE ALBERT EINSTEIN - LE PRISME PIBS - CP1 56038 VANNES

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	Variation	%
Salaires et traitements	33 202	2 337	30 865	N/S
SALAIRES, APPOINTEMENTS	32 559	2 125	30 434	N/S
CONGES PAYES	643	212	431	203,30
Charges sociales	11 825	984	10 841	N/S
COTISATIONS A L'URSSAF	7 287	600	6 687	N/S
COTISATIONS AUX MUTUELLES	124	21	103	490,48
COTISATIONS A LA PREVOYANCE	475	30	445	N/S
COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	2 113	152	1 961	N/S
COTISATIONS AUX ASSEDIC	1 367	89	1 278	N/S
CHARGES SOC SUR CP	347	92	255	277,17
AMIEM	112		112	N/S
Autres charges	625	-0	625	N/S
REDEVANCES MARQUES	630		630	N/S
ECART DE REGLEMENT	-5	-0	- 5	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	67 753	5 820	61 933	N/S
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	67 753	5 820	61 933	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	8 805	15 457	- 6 652	-43,04
TOTAL GENERAL	76 558	21 277	55 281	259,82
Evaluation des contributions volontaires en nature				

Association Printemps de l'Entreprise
Territoire Apprenant Pays de Vannes
Tél : 02 97 68 34 74
contact@printemps-entreprise.com

Pépinière d'Entreprises Le Prisme - Place Albert Einstein
CP 121 - CS 72001 - Parc d'Innovation Bretagne Sud - 56038 VANNES CEDEX

www.printemps-entreprise.com
www.fete-des-apprentissages.bzh
www.territoire-apprenant.bzh



Régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture du Morbihan le 18 juin 2018 sous le numéro W563007223.

Numéro de SIRET : 84387169000015

L'association Printemps de l'Entreprise - Territoire Apprenant Pays de Vannes remercie pour son soutien financier la Région Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le Club Entreprises du Pays de Vannes, le Crédit Agricole du Morbihan et l'ensemble des entreprises sponsors événements.